

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19999 - 77ÈME ANNÉE

Aggravation de la crise sociale illustrée par la grève générale en Guadeloupe et en Martinique

PCR : «Face à la crise sociale : l'heure de la responsabilité avec la Conférence territoriale»

Au moment où la situation sociale s'aggrave considérablement en Guadeloupe et en Martinique entrées en grève générale, le Parti communiste réunionnais appelle à la responsabilité des Réunionnais pour faire face à la crise sociale : « il faut donner la parole aux Réunionnais, l'heure de la responsabilité est venue. La Conférence territoriale pourra donner aux Réunionnais les moyens d'être responsables de leurs propositions et de la mise en œuvre. »



Le mouvement de grève générale en Guadeloupe s'étend désormais à la Martinique. La protestation contre le Pass sanitaire est le révélateur d'une crise sociale profonde. 75 ans après l'abolition du statut colonial, les anciennes colonies intégrées dans la République en tant que département français sont confrontées aux mêmes problèmes de fond : chômage de masse, taux de pauvreté hors norme, inégalités intolérables, coût de la vie bien trop élevé, mise en concurrence des productions et des travailleurs dans un marché unique européen, dégradation de la biodiversité, conséquences du changement climatique... à cela s'ajoute à La Réunion la prise de contrôle de pans entiers de l'économie par des groupes extérieurs dont le centre d'intérêt ne peut être le développement de notre pays.

Depuis plus de 50 ans, les gouvernements ont multiplié les lois de programme, lois d'orientation et autres. Ces textes consistent en l'adaptation à la marge par le législateur à Paris d'une politique globale décidée pour un pays de plus de 60 millions d'habitants situé en Europe. La persistance d'une crise sociale dans tous les pays concernés par ces lois montre les limites de cette démarche.

Depuis sa création en 1959, le PCR estime que les Réunionnais sont les mieux placés pour proposer des mesures adaptées aux défis spécifiques de notre peuple, et pour les mettre en œuvre. C'est dans cet esprit que le PCR revendique depuis trois ans la tenue d'une Conférence territoriale élargie, ouverte à toutes les forces vives : syndicats, partis politiques,

associations et institutions. Cette Conférence pourra être le cadre de l'élaboration d'un projet réunionnais qui servira ensuite de base de négociations d'un nouveau cadre politique permettant la mise en œuvre des mesures proposées. L'accélération de la crise sociale liée aux conséquences de la pandémie de coronavirus rappelle l'importance de dépasser le système actuel vieux de 75 ans.

Il faut donner la parole aux Réunionnais, l'heure de la responsabilité est venue. La Conférence territoriale pourra donner aux Réunionnais les moyens d'être responsables de leurs propositions et de la mise en œuvre.

**Fait au Port,
ce lundi 23 novembre 2021**

Coronavirus : pourquoi accuser les discothèques et pas les vols entre la France et La Réunion ?

Les explications à la recrudescence du coronavirus à La Réunion ciblent essentiellement les comportements des Réunionnais. Les discothèques sont notamment dans la ligne de mire alors que les autorités ne semblent pas s'émouvoir du fort risque de circulation du coronavirus dans les vols long-courrier entre la France et à La Réunion

Un reportage édifiant d'Antenne Réunion a été diffusé. Voici son contenu :

« Depuis plusieurs semaines, la situation sanitaire se dégrade à La Réunion. À Saint-Gilles dans plusieurs boîtes de nuit, les clients ne respectent pas le port du masque qui reste obligatoire même sur les pistes de danse comme le prouvent plusieurs vidéos sur les réseaux sociaux. Plusieurs témoins affirment qu'il n'y a pas de contrôles et que la distanciation n'existe pas à l'intérieur de ces établissements. »

Quand 400 passagers enlèvent le masque...

Les discothèques ont été les établissements recevant du public qui ont le plus souffert des restrictions imposées en raison de l'épidémie de coronavirus à La Réunion. Ce sont elles qui ont été fermées le

plus longtemps, et leur ouverture ne leur permet pas de fonctionner à pleine capacité : la jauge est limitée à 75 % de la capacité d'accueil, et l'accès est limité aux détenteurs du Pass sanitaire. De tels témoignages vont forcément les desservir.

Pour voyager entre la France et La Réunion en avion sans motif impérieux, le Pass sanitaire ne suffit pas, il faut également justifier d'un schéma vaccinal complet. Depuis deux semaines en France, la majorité des hospitalisations pour coronavirus, donc pour forme de COVID-19 suffisamment grave nécessitant des soins à l'hôpital, sont le fait de personnes vaccinées au sens de la loi, c'est-à-dire ayant un schéma vaccinal complet. De plus, l'absence de test obligatoire à l'embarquement pour ces vols ne permet pas de savoir si un ou plusieurs passagers sont porteurs du virus.

Or, un vol entre la France et La Réunion dure au moins 10 heures. La plupart de ces voyages s'effectuent la nuit et deux repas y sont servis. A la différence des discothèques, aucune limitation de capacité n'est imposée. Ce sont donc plus de 400 personnes qui cohabitent dans un espace réduit pendant plus de 10 heures et les passagers doivent enlever à deux reprises leur masque pendant au moins plusieurs minutes pour se restaurer. Le risque de circulation

du coronavirus est donc évident, beaucoup plus en tout cas que dans une discothèque où le public est moins confiné.

Mais ceci ne semble guère émouvoir les autorités puisqu'à leur arrivée à La Réunion, ces passagers peuvent se mêler librement à la population dans tous les espaces publics puisqu'ils sont vaccinés et détenteurs du Pass sanitaire.

La lutte contre le coronavirus impose donc des mesures beaucoup plus drastiques. Tout d'abord en termes de distanciation sociale, avec une jauge compatible. Durant le premier confinement, les longs courriers de plus de 400 places ne pouvaient accueillir que 150 passagers maximum.

Ensuite en termes de contrôle à l'arrivée, puisqu'il est désormais prouvé que le Pass sanitaire et la vaccination ne protègent pas de l'infection et de la transmission du coronavirus. Dans ce cas, la mise en quarantaine pendant 2 semaines dans un lieu d'hébergement comme lors du premier confinement l'an dernier s'impose à l'évidence, afin de se prémunir de la naissance de chaînes de contamination à partir de cas importés.

M.M.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
77^e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Edito

Victoire des paysans indiens après un an de lutte

Après un an de mobilisations massives, de blocages et de grèves du milieu agricole indien les travailleurs ont réussi à faire reculer le gouvernement qui va retirer sa réforme agricole.

Le premier ministre Narendra Modi a annoncé que, lors de la session parlementaire d'hiver, les lois agricoles, conspuées depuis une année comme des «lois noires», seraient abrogées. Adoptées en septembre 2020, elles suscitent depuis l'ire du monde agricole indien. On ne parle pas dans le sous-continent de 5 à 6 % de la population qui vivent du travail de la terre et de l'élevage, comme en Europe. En Inde, c'est 70 % de la population qui dépendent du travail paysan. Le gouvernement de Narendra Modi décide en 2020 de libéraliser la commercialisation des produits agricoles en permettant aux producteurs de vendre directement aux entreprises privées, une mesure qui entraînerait la disparition des prix minimum garantis. Cette décision, susceptible d'appauvrir encore davantage les paysans, entraîne une mobilisation nationale conduite par les syndicats.

Ces lois, adoptées par le Parlement en septembre 2020, visent à déréguler le secteur agricole en faveur du secteur privé. Au cours des dernières décennies, les paysans ont vu leurs marges bénéficiaires se réduire et leurs dettes augmenter. Une étude publiée en 2020 par l'université agricole du Pendjab indique que les paysans du Pendjab sont endettés à hauteur de quatre fois leur revenu annuel. Ces vingt dernières années, 300 000 paysans se sont suicidés en Inde. En 2018, des manifestations rassemblant des dizaines de milliers de paysans s'étaient succédé pour dénoncer notamment les très forts taux d'endettement et de suicides.

Face aux « lois noires », les paysans ont réagi massivement. On se souviendra notamment du blocage de la capitale New Delhi par plusieurs centaines de milliers de travailleurs venant des quatre coins du pays et érigeant des barrages routiers pour faire entendre leur mécontentement pendant plusieurs semaines en fin d'année 2020. Une mobilisation qui avait obligé le gouvernement à tenter la voie des négociations comme sortie de crise auxquelles les syndicats se sont opposés notamment par l'intermédiaire de Yogendra Yadav, porte-parole de l'organisation paysanne Swaraj India qui avait déclaré à l'époque que le premier point à l'ordre du jour des discussions avec le gouvernement devait être les modalités d'abro-

gation des trois lois.

Par la suite et face la répression, les manifestants s'étaient installés aux abords de la ville. Les paysans s'y sont organisés pour assurer leur subsistance dans la lutte et imposer leurs revendications : ceux-ci ont organisé notamment une distribution d'eau potable, de vivres et d'électricité sur les barrages pour tenir, avec le soutien des habitants de la ville. Une solidarité exceptionnelle qui a fragilisé le gouvernement jusqu'à le faire reculer définitivement avec les annonces du premier ministre Narendra Modi il y a quelques jours.

En plus d'être une victoire importante pour notre camp social, la révolte des agriculteurs indiens a mis en lumière tout un système d'exploitation agricole défectueux qui précarise les travailleurs et détruit la planète. En effet, la « Révolution verte » menée par l'Inde qui a pour objectif de devenir autosuffisante en termes d'alimentation de sa population, soit près de 1,4 milliards d'habitants, a permis une modernisation des techniques agricoles mais en entraînant une hyperspécialisation de la production et un endettement massif des travailleurs agricoles. Si les récoltes sont mauvaises, voire détruites, notamment pour les monocultures, cela impacte très fortement le revenu des agriculteurs qui croulent déjà sous les dettes. Sous la pression de cette situation, ce n'est pas moins de 948 agriculteurs indiens qui se suicident chaque mois selon le dernier rapport du ministre de l'intérieur en 2016.

Même si nous devons nous réjouir du recul du gouvernement de Narendra Modi face à la révolte populaire et une victoire acquise par la lutte, il est nécessaire pour les travailleurs indiens de continuer à lutter pour ne pas se contenter des miettes d'un gouvernement qui les précarise. En réalité, l'abrogation des trois lois visant à libéraliser le marché agricole est encore insuffisante. Les manifestants réclament, eux, une loi garantissant un prix minimum pour les récoltes.

« Vous devez être le changement que vous voulez voir dans ce monde ». Ghandi

Nou artrouv'

David Gauvin

Oté

**« L'intéliganss lé borné sanm la kouyoniss » :
Tro intéligan, la pa bon forséman !**

Mézami, opliss mi viéyi an az, opliss mi avèye demoune, opliss mi antande azot sirtou pou sak i koze toultan la boush rouvèr, mi apèrsoi pou déssèrtin zot i fé konmsi zot lélé o dsu dé zot. Aryèr valtaye demoune orizinal l'arivé !.. Défoi i diré zot i koné toute zafère. Zot néna zot lopinyon dsi toute. La plipar d'tan sa sé in bande kozèr é konm morissien i di zot i koze pou anpèsh la boush pi. Zot i pran toute promyé dogré é souvan défoi lo kontropyé lo promyé dogré.

Kan zot néna pou manyé arienk lo bande lyé komin, zot néna linpréssion zot panssé lé orizinal é la poin pèrsone i trape ali an profondèr épi an klarté.. Parl pi si zot i koze dann la lang bande franssé é ou wi kontinyé manyé oute kréol oute famiye la lèss pou an éritaz. Wi diré zot é ou lé pa dann lo même dimanssion... Souvan dé foi zot i obliye la lang sé arienk in zoutiye é si wi pé manyé aèl, èl i done pa ou lo zéni.

Lo zéni, mézami, pars toute demoune d'inn sèrtène fasson, néna son zéni donk lo zéni lé dan ou, é sé aou d' konète oussa li lé, an kossa li konsist é kossa li pé pèrmète aou dir, sansa fère. Mé antanssyon pa d'ète koté la plake :

Si wi fèrm la boush, demoune i pé panss ou sé in kouyon, wi koné pa rien, mé si wi rouv torantravère donk si é wi rouv tro, demoune na poin difikilté pou katalog aou é pou konprande ou lé pli kouyon ké zot i panssé.

Justin